

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
BUREAU DE LA DIRIGEANTE PRINCIPALE DE LA
GESTION DES RISQUES

Rapport annuel 2023 sur la santé et la sécurité au travail



Table des matières

Message de la dirigeante principale de la gestion des risques	3
Introduction et principes directeurs.....	4
Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail.....	4
Stratégie de santé et de sécurité	4
Rendement provincial	5
2023 en bref	6
Programme de radioprotection	7
Programme de biosécurité.....	7
Assurance	8
Programme Excellence en santé et sécurité de la WSIB	9
Leadership	9
Subvention pour la sécurité sur le campus.....	10
Semaine de la sécurité	10
Inspections des lieux de travail.....	11
Comités de santé et de sécurité.....	12
Interventions réglementaires	12
Remaniement du site Web et ressources en lien avec la sécurité.....	13
Coup d’œil sur 2024.....	13
Équipe de santé et de sécurité de l’environnement.....	14

Message de la dirigeante principale de la gestion des risques

Chère communauté universitaire,

En cette nouvelle année qui s'amorce, il est impératif de faire le point sur le chemin parcouru et de souligner les exploits et les défis qui nous attendent. La parution de notre rapport annuel sur la santé et la sécurité au travail représente plus qu'un bilan du programme : c'est un témoignage de notre engagement à créer un milieu de travail plus sûr et une culture où le bien-être de chaque personne qui contribue à notre mission commune demeure au cœur des priorités.

Conformément au principe d'apprentissage et d'amélioration continus, ce rapport se veut un outil central dans notre quête d'excellence opérationnelle. Il nous permet de célébrer nos réussites, d'apprendre de nos expériences et de rajuster nos stratégies afin de continuer à bâtir, ensemble, un avenir plus sûr, plus inclusif et plus résilient.

Nos activités en matière de santé et de sécurité sont loin de se limiter à la simple conformité : elles sont le reflet de nos principes collectifs et visent à donner à chaque membre de notre communauté les moyens de faire encore plus. Plus qu'une question d'atténuation des risques et des dangers, il s'agit de créer un environnement où tout le monde est libre d'innover, de remettre en question le statu quo et de s'épanouir sans craindre pour sa sécurité.

Le rapport de cette année fait état de nos réalisations, certes, mais aussi des domaines où nous devons redoubler d'efforts, innover davantage et mieux collaborer. C'est un appel à s'investir encore plus et à comprendre le lien intrinsèque entre la qualité de notre cadre de travail et nos chances de succès.

J'invite chacun et chacune de vous à aller au-delà de la lecture de ce rapport et à s'impliquer activement. Vos idées, votre avis et votre dévouement envers notre bien-être collectif sont réellement inestimables. Continuons d'apprendre, d'évoluer et de donner l'exemple avec empathie et courage. Ensemble, nous avons le pouvoir de faire évoluer notre milieu de travail, mais également la culture globale de sécurité, en résonance avec nos valeurs fondamentales.

Je vous remercie de votre souci constant de l'excellence.

Carolina de Moura
Dirigeante principale de la gestion des risques



Introduction et principes directeurs

Nos réflexions sur les réalisations et les défis de l'an dernier sont guidées par de grands principes. Ces principes, qui gouvernent notre conduite pour réaliser notre mission et veiller à ce que le travail soit accompli de façon sécuritaire, sont les suivants :

- Une seule et même équipe
- Responsabilisation
- Collaboration et prise de décisions
- Innovation et amélioration
- Normalisation, avec une certaine souplesse
- Connaissances et formation

Ces principes témoignent de notre engagement envers la transparence, la responsabilisation et l'amélioration continue.

Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Le système de gestion régit le fonctionnement du programme de sécurité de l'Université d'Ottawa : c'est le point de départ de toutes nos activités. Nous l'avons mis en place en novembre 2023 au terme d'un vaste chantier mené avec l'aide de la communauté universitaire. Le système de gestion se compose de plusieurs éléments :

- Une politique qui respecte l'approche Lean et Agile, et qui précise les rôles et responsabilités de façon structurée à tous les niveaux de l'organisation
- Une structure de gouvernance officielle pour encadrer les activités de sécurité, y compris le recours hiérarchique ainsi que les responsabilités et les obligations redditionnelles des facultés et services
- Des manuels de programme définissant les exigences minimales en matière de sécurité générale, biologique, radiologique et en laboratoire
- Des procédures organisationnelles indiquant comment répondre aux exigences minimales du programme

Découvrez le [système de gestion](#) et les ressources publiées pour assurer sa sécurité.

Stratégie de santé et de sécurité

Nous avons mis au point la toute première stratégie de santé et de sécurité au travail de l'Université d'Ottawa. L'objectif : changer les mentalités et les comportements en matière de sécurité. Conçue de pair avec des spécialistes du domaine et des parties intéressées, en droite ligne avec les piliers, les échéanciers et la vision de Transformation 2030, cette stratégie a pour but de renforcer notre système de gestion. Elle est axée sur les éléments suivants :

- **Leadership, engagement et participation**

- **Planification de la sécurité**
- **Évaluation des progrès réalisés**
- **Amélioration continue**

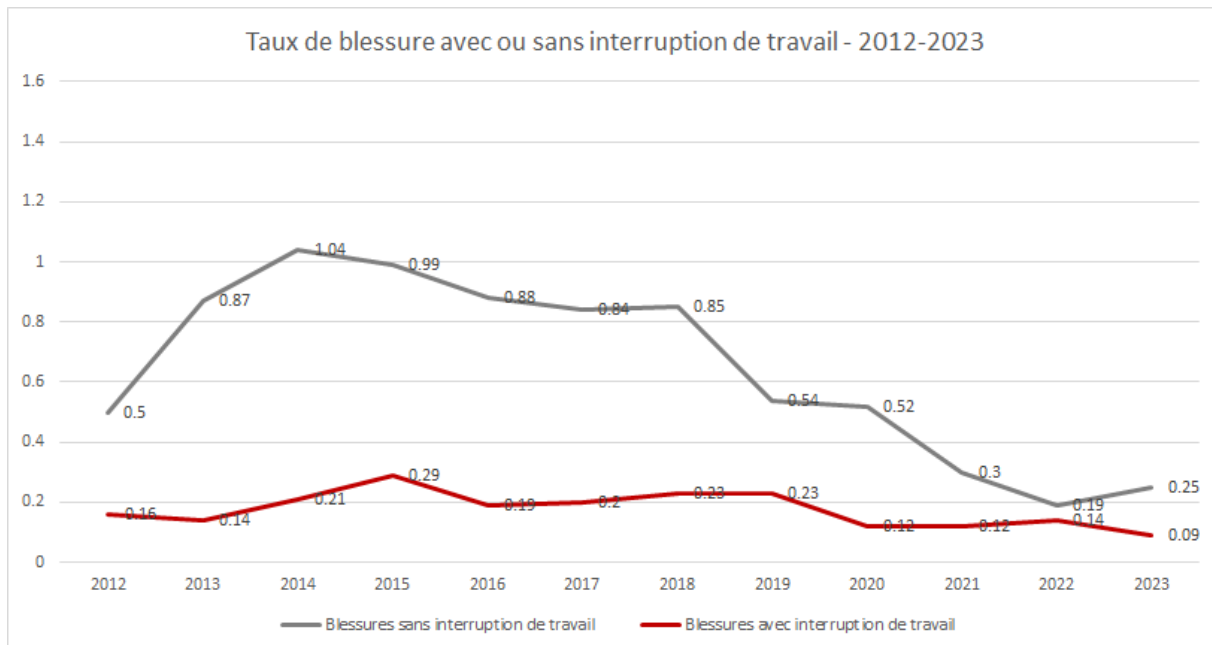
Cette stratégie, qui vaudra à l'Université d'Ottawa une accréditation provinciale, contribuera non seulement à améliorer la santé et la sécurité au travail, mais donnera aussi lieu à des remises financières considérables tout en faisant honneur à la réputation de notre établissement. Notre objectif est de devenir la première université de l'Ontario à disposer d'un système de gestion de la santé et de la sécurité accrédité par la province. Cela dit, ce n'est pas tant l'objectif que le chemin parcouru pour y parvenir qui compte afin de créer un milieu de travail plus sain et plus sûr où la sécurité est au cœur des valeurs.

L'équipe en est à présenter cette stratégie aux facultés et services, et c'est avec un immense plaisir que nous dévoilons notre vision pour améliorer la sécurité au travail. Découvrez l'avenir qui nous attend.

Rendement provincial

Le rendement provincial de l'Université suit une courbe ascendante. Les indicateurs provinciaux communs – comme les blessures avec ou sans arrêt de travail pour 100 travailleuses et travailleurs – continuent de s'améliorer. C'est donc dire qu'il y a moins de blessures au travail. Comme on peut le voir sur le graphique, le taux de blessure et les tendances relatives aux indicateurs montrent une amélioration continue grâce à la transformation du programme de sécurité et aux efforts déployés récemment.

Figure 1. Graphique montrant la baisse des accidents avec et sans perte de temps de travail (2012–2023)



Où l'Université d'Ottawa se classe-t-elle comparativement aux autres universités en 2023?

L'Université d'Ottawa se classe au troisième rang pour ce qui est du plus faible nombre de blessures occasionnant une absence, et au deuxième rang parmi les grandes universités. Autres statistiques notables :

- Le taux de blessure occasionnant une absence n'a jamais été aussi bas depuis que nous avons commencé à collecter des données sur cet indicateur (en 2012).
- L'an dernier, l'Université a enregistré le plus faible taux annuel d'absence au travail en six ans (depuis 2017).
- De toutes les grandes universités de l'Ontario, l'Université d'Ottawa paie l'un des coûts de primes les plus bas par tranche de 100 \$ de masse salariale.
- Notre sondage sur la culture de sécurité révèle une amélioration notable sur 12 mois (2022-2023) dans des catégories clés.

Tout cela nous indique que l'Université d'Ottawa est sur la bonne voie. Nous poursuivrons assurément les initiatives qui nous ont menés là dans le but de maintenir ce bon rendement, mais nous ne nous arrêterons pas là. Nous prévoyons de propulser notre établissement vers de nouveaux sommets.

2023 en bref

Figure 2. Événements signalés au total

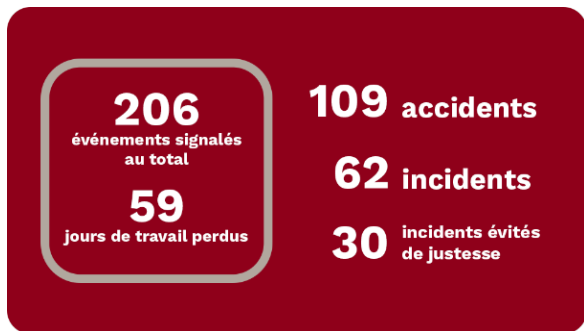


Figure 4. Blessures les plus courantes



Figure 3. Événements occasionnant une blessure les plus courants



Figure 5. Nombre de jours de travail perdus



Programme de radioprotection

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a procédé à un examen qui s'est étalé sur trois mois en vue du renouvellement du permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement (SNAR). Au cours de cet examen, les éléments clés, les politiques et les procédures du programme de radioprotection ont été examinés et améliorés à la satisfaction de la CCSN. L'Université s'est donc vu accorder un nouveau permis de SNAR, valide jusqu'en 2028.

Aperçu du programme

- 33 permis de travail avec des sources non scellées
- 13 permis de travail avec des sources scellées
- 18 permis de travail avec des sources scellées dans un appareil et 1 installation nucléaire de catégorie II
- 60 permis de travail avec des dispositifs au laser et à rayonnement, représentant 181 appareils

Dans le cadre du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail, nous avons restructuré le Manuel de radioprotection et informé les membres clés du corps professoral des changements apportés. Voici les principales nouveautés :

- Obligation pour les responsables de la radioprotection de suivre la formation de rappel tous les cinq ans
- Étalonnage de tous les radiamètres/contaminamètres portatifs en circulation tous les 12 mois (une vérification avec un radiamètre étalonné ne suffit pas)
- Abrogation de la politique concernant les bagues dosimétriques

Programme de biosécurité

Le programme de biosécurité ne cesse de s'enrichir, notamment par des initiatives d'inspection et de réacheminement des déchets.

Aperçu du programme

- 95 titulaires de permis de biosécurité travaillant avec des matières réglementées
- Plus de 150 laboratoires de biosécurité et espaces connexes de NC2 et 1 installation de niveau supérieur à NC2

L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) a inspecté l'un de nos laboratoires et n'a constaté aucune insuffisance. Cette victoire, nous la devons à notre travail d'équipe et à la préparation rigoureuse du personnel de laboratoire et de soutien.

En collaboration avec la Faculté des sciences, l'équipe de biosécurité a lancé un projet pilote visant à réacheminer les déchets des autoclaves vers les déchets biologiques.

Le Bureau du développement durable a jugé cette méthode plus durable sur le plan environnemental, plus efficace sur le plan énergétique et plus en phase avec Transformation 2030. Des initiatives semblables sont en gestation pour 2024 en vue de rationaliser le traitement des déchets biologiques sur le campus.

Par l'intermédiaire du Service de la vie étudiante, nous avons mis en place un vaste programme de récupération des seringues : neuf nouveaux contenants de récupération ont été installés dans les résidences du campus. Ce programme a été reçu favorablement par la communauté universitaire et répond à un besoin datant de plusieurs années.

Assurance

La mesure et la communication du rendement font partie intégrante du Règlement 77. À ce titre, la haute direction s'est récemment initiée aux indicateurs de rendement clés en matière de sécurité : formation, taux d'accident au travail, inspections, coopération, identification des dangers et évaluation des risques.

En 2023 :

- 38 ateliers différents ont été donnés sur la santé et la sécurité (-4)
- 15 171 personnes ont suivi un atelier (+5 465)
- 10 250 personnes ont suivi une formation obligatoire (+4 040)
- 510 559 mètres carrés ont été inspectés

La formation obligatoire en matière de santé et de sécurité pour certains groupes, notamment le nouveau personnel et le personnel contractuel, sollicite notre attention en continu. Nous avons donc lancé un nouvel atelier asynchrone sur les rôles et les responsabilités de toutes les parties en milieu de travail pour alléger ce travail.

L'équipe des services juridiques a par ailleurs offert de la formation en personne aux membres de la haute direction. En janvier 2024 :

51% du personnel avait suivi l'atelier « Respect en milieu de travail »

51% du personnel avait suivi l'atelier « Prévention de la violence »

53% du personnel avait suivi l'atelier « Sensibilisation des travailleurs à la santé et à la sécurité »

26% du personnel avait suivi l'atelier « Rôles et responsabilités »

43% du personnel de supervision avaient suivi l'atelier « Sensibilisation des superviseurs à la santé et à la sécurité »

Les gestionnaires, superviseuses et superviseurs peuvent consulter l'historique de formation de leur équipe à partir du [profil LRS](#). Les directions des facultés et des services peuvent également consulter le rendement de leur unité à partir de ce même profil.

À mesure qu'avance l'année 2024, la haute direction devrait en apprendre davantage sur les activités en matière de sécurité prévues dans leur faculté ou service (inspections des lieux de travail, identification des dangers, évaluation des risques).

Programme Excellence en santé et sécurité de la WSIB

Le Programme Excellence en santé et sécurité de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) permet non seulement d'améliorer la sécurité au travail, mais aussi d'obtenir des remises sur les primes exigibles. L'Université a brillé dans quatre domaines : leadership et engagement; rôles et responsabilités; communication; participation. **Par conséquent, la WSIB a réduit ses primes de 6,4 %** et nous avons réinvesti ce montant dans le programme de santé et de sécurité au travail afin de promouvoir toujours plus la culture de santé et sécurité entre nos murs.

Leadership

Lors de la première Semaine de la sécurité et de la santé, en mai 2023, le Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques a lancé le **prix du leader de la sécurité**, décerné chaque mois à une personne qui incarne les principes du [Règlement 77](#) et qui contribue à la santé et à la sécurité dans son milieu de travail au quotidien. Les lauréates et lauréats reçoivent un prix distinctif en récompense de leur contribution et un article dans la *Gazette* leur est consacré. Liste des lauréates et lauréats de 2023 :

- [Gabriel Ramsay](#)
- [Simone Julien-Sparks](#)
- [Laboratoire Murugesu](#)
- [Jean Lapointe](#)
- [Elisa Koene](#)
- [Agnes Bezerra](#)
- [Tina Goralski](#)
- [Kevin Couture](#)
- [Nathalie Leclair](#)

Le Bureau de la dirigeante principale a décerné le deuxième **prix du recteur en matière de santé, sécurité, gestion du risque et leadership environnemental** à **Elisa Koene**, qui a veillé sans ménager sa peine, avec les gestionnaires de projet du Service des immeubles, à la sécurité des projets de rénovation et d'immobilisations. Félicitations à

Elisa Koene, et merci pour son leadership!

De grands organismes du secteur de la sécurité ont également salué le mérite de l'Université d'Ottawa, notamment :

- Le Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés (CCPSA), qui lui a décerné son prix de reconnaissance dans la catégorie organisation-employeur, gage de notre soutien à la croissance professionnelle du personnel de SST
- OHS Canada, qui lui a décerné le prix argent du meilleur programme de communication en matière de sécurité, point de départ de l'intégration des ressources ayant trait à la sécurité dans Microsoft Teams, de la parution d'un article bien spécial pour les Fêtes ainsi que d'une incursion dans une galaxie lointaine
- *Canadian Occupational Safety*, qui a cité une des nôtres dans son palmarès des leaders féminines de la sécurité
- Enfin, le prix Sécurité au travail au Canada, que l'Université a remporté dans la catégorie du leader de la sécurité de l'année.

Subvention pour la sécurité sur le campus

Le ministère des Collèges et Universités a renouvelé son engagement annuel d'offrir la Subvention pour la sécurité sur les campus (anciennement la Subvention pour la sécurité des femmes sur les campus), qui a pour but d'aider les établissements à répondre à leurs besoins en matière de sécurité sur le campus, y compris ceux liés à la violence et au harcèlement sexuel.

En 2023, un nouveau cadre a été mis en place pour cette subvention afin d'encourager la communauté universitaire à en faire la demande, et de nombreuses personnes ont répondu à notre appel de propositions de projet. Après avoir étudié les propositions avec les Immeubles, les Ressources humaines, le Service de la protection et le Bureau des droits de la personne, nous avons choisi de consacrer ces fonds à sept projets, dont une formation RAD (visant à prévenir les agressions sexuelles), de nouvelles infrastructures de sécurité et des services de counselling pour les victimes de violences sexuelles.

Semaine de la sécurité

L'Université a tenu sa première Semaine de la sécurité sur le campus en mai 2023, avec un succès retentissant : nous avons redoublé de créativité pour transmettre à notre communauté des messages clés sur les rôles et les responsabilités en matière de santé et de sécurité, et avons conclu le tout par un barbecue de remerciement avec les membres des comités de santé et de sécurité.

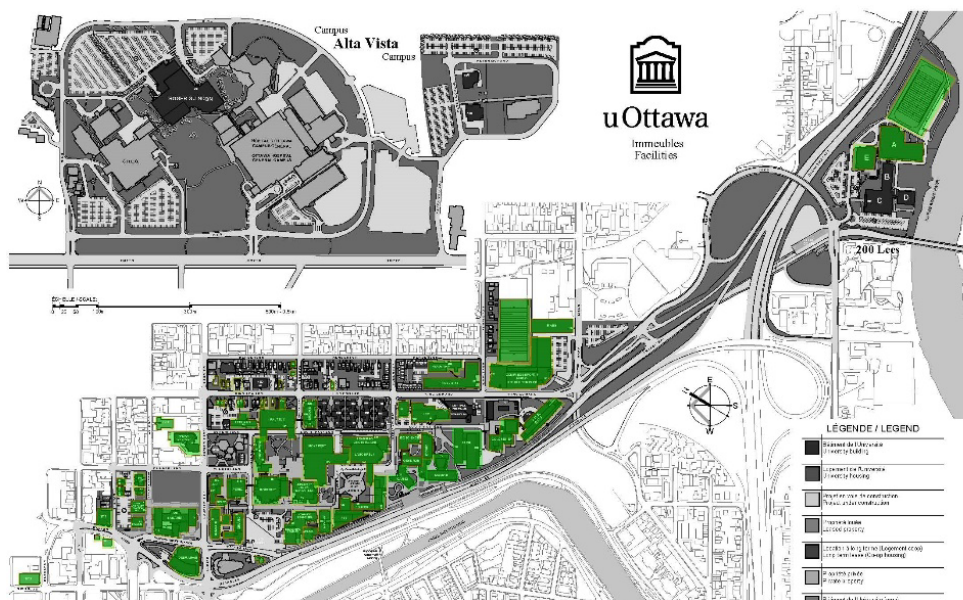
Inspections des lieux de travail

Les inspections sont l'un des meilleurs outils dont disposent les responsables pour repérer les dangers sur le lieu de travail. Faites périodiquement, elles contribuent à prévenir les blessures, les maladies et les dommages matériels.

Le Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail inspecte les lieux de travail au moins une fois par année afin d'y relever d'éventuels risques. En 2023 :

- 18 604 lieux ont été inspectés et 270 rapports d'inspection ont été produits.
 - 16 816 lieux inspectés et 7 003 dangers relevés au campus du centre-ville
 - 1 788 lieux inspectés et 600 dangers relevés au campus Alta Vista
- Huit (8) membres ont pris part aux inspections : il est impératif d'accroître la participation en 2024. Les membres du personnel n'en méritent pas moins.
- Les cinq grandes sources de danger :
 - 817 dispositifs d'éclairage dangereux
 - 812 objets rangés en hauteur
 - 648 cas de rangement ou de confinement inapproprié de produits chimiques
 - 491 armoires ou étagères mal fixées
 - 349 cas d'entretien inadéquat des douches oculaires (non inspectées, non fonctionnelles ou dépourvues d'affichage) et d'étiquetage, de rangement ou de confinement inapproprié
- Les rapports ont été produits dans les délais (21 jours) dans 46 % des cas, ce qui représente une amélioration de 18 % par rapport à 2022. Cela dit, le respect des dates de dépôt des rapports constitue également un impératif pour 2024.

Figure 2. Carte du campus montrant l'avancement de l'inspection des lieux de travail. Les bâtiments verts ont été totalement inspectés.



Radiprotection

Vingt-sept (27) inspections de radioprotection ont été menées sur trois types de permis de radioprotection. Les résultats globaux de ces inspections témoignent d'une amélioration dans la tenue des registres et la gestion des déchets.

Biosécurité

Compte tenu du nombre croissant d'installations de NC2 sur le campus, nous avons préparé et déployé un nouveau programme d'inspection pour répondre aux exigences et obligations de l'Université en matière d'inspection annuelle. L'équipe de biosécurité a mis au point un plan d'inspection triennal dans le cadre duquel les éléments prioritaires du programme de biosécurité feront l'objet d'une inspection annuelle ciblée. L'équipe pourra ainsi remplir les objectifs annuels d'inspection et les obligations de vérification de la conformité en faisant une tournée de tous les laboratoires de NC2 chaque année.

Comités de santé et de sécurité

Composés de membres du personnel et de la direction, les comités de santé et de sécurité **ont pour objectif commun d'améliorer les conditions de santé et de sécurité dans le lieu de travail**. Pour s'y joindre en vue de représenter le personnel ou la direction, il suffit de présenter sa candidature. Les comités tiennent des **réunions périodiques**, mènent régulièrement des **inspections des lieux de travail** et présentent des **recommandations écrites** à l'employeur en vue d'améliorer la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs. Cela dit, la responsabilité de la santé et de la sécurité au travail incombe d'abord et avant tout à la direction.

On peut obtenir de l'information sur les comités à partir du [menu de navigation Teams](#) (composition, procès-verbaux de réunion, formulaires de visite des lieux publiés par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences).

Toute personne qui souhaite [se joindre au Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail](#) est invitée à se faire connaître.

Interventions réglementaires

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences a mené cinq (5) interventions en 2023.

- [Juin 2023](#) – Préparation en vue de l'ouverture du 200, avenue Lees (Faculté des sciences de la santé)
- [Septembre 2023](#) – Enquête en lien avec une plainte de harcèlement au travail
- [Septembre 2023](#) – Suivi de l'enquête sur la plainte pour harcèlement au travail
- [Septembre 2023](#) – Enquête sur des maladies professionnelles

- Septembre 2023 – Plainte concernant la présence d’amiante
L’Université d’Ottawa n’a reçu ni ordre de se conformer ni sanction financière.

Remaniement du site Web et intégration des ressources en lien avec la sécurité

Le site Web du Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques a fait peau neuve et a rassemblé ses ressources pour la communauté universitaire sur une plateforme centrale. De plus, l’équipe a créé dans Microsoft Teams un bouton de raccourci vers les outils en matière de sécurité afin que toutes les ressources soient à portée de main, d’un simple clic.

Coup d’œil sur 2024

L’année qui commence nous promet d’intéressants projets, un vent de changement et un sens renouvelé de la sécurité organisationnelle, le tout structuré autour de grandes initiatives. En parallèle, nous continuerons de fournir notre appui pour répondre aux besoins opérationnels de l’Université. Parmi nos projets les plus emballants :

- Mesurer le rendement en matière de sécurité et le communiquer aux responsables des facultés et services
- Poser les prémisses d’une transformation en profondeur de la culture de sécurité
- Continuer de faire grandir notre programme de gestion de la sécurité des entrepreneurs
- Déployer la structure révisée du Comité mixte sur la santé et la sécurité
- Analyser les résultats de notre deuxième sondage sur la culture de santé et de sécurité auprès de la communauté universitaire – qui a généré 21% plus de réponses et de commentaires que le premier – et ajuster la marche à suivre en conséquence
- Peaufiner notre plan de communication en santé et sécurité pour mieux mobiliser la communauté universitaire et la tenir au fait des nouveautés

Équipe de santé et de sécurité de l'environnement



Sous la direction du Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques, l'équipe de santé et de sécurité de l'environnement définit la mission et la vision de l'Université en matière de santé et de sécurité de l'environnement. C'est elle qui assure la conception, la gestion et l'évolution de deux systèmes de gestion de la santé et de la sécurité – travail et environnement.

L'équipe, qui relève de la vice-rectrice aux finances et à l'administration, fournit aux membres de la haute direction les renseignements et l'expertise nécessaires pour prendre des décisions éclairées qui contribueront à préserver la santé et la sécurité de la communauté de l'Université d'Ottawa et la bonne intendance de l'environnement.

L'équipe est là pour offrir son aide ou répondre à toute question :

- Santé et sécurité au travail
- Biosécurité
- Radioprotection
- Environnement



uOttawa

Bureau de la dirigeante
principale de la gestion
des risques

Office of the
Chief Risk Officer

Contacts us

Université d'Ottawa

Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques

141 Louis Pasteur, pièce 204

Ottawa ON K1N 6N5

Courriel: bdpgr-ocro@uOttawa.ca

[Consultez notre site Web.](#)